

## La Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre lance son septième appel à projets de solidarité doté de 250 000 euros

### COMMUNIQUE DE PRESSE

(Orléans, le 30 mai 2016) : La Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre lance son septième appel à projets de solidarité doté d'une enveloppe de 250 000 euros. Ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, il concerne deux domaines : l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie ou dépendantes pour maintenir le lien social et l'acquisition des savoirs fondamentaux pour favoriser l'insertion sociale ou professionnelle.

#### DESCRIPTIF DE L'APPEL A PROJET

Pour la septième année consécutive, la Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre, lance un appel à projets de solidarité en région Centre-Val de Loire. En l'espace de six ans, 318 initiatives solidaires ont été soutenues pour un montant total de 1 164 700 euros.

L'appel à projets 2016 est doté d'une enveloppe de 250 000 euros. Il s'adresse à des structures ou organismes d'intérêt général localisés sur le territoire géographique de la Caisse d'Epargne Loire-Centre (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret) pour des projets qui se dérouleront sur ce même territoire à compter de l'année 2017.

#### DEUX GRANDS DOMAINES

##### **Accueil et accompagnement des personnes en perte d'autonomie ou dépendantes pour maintenir le lien social :**

Il s'agit de soutenir des initiatives présentées par des organismes de proximité ou des structures d'accueil, d'accompagnement ou de séjour qui visent à améliorer les conditions de vie de personnes fragilisées, enfants et adultes (handicap, maladie, grand âge et souffrance sociale) ou vieillissantes, pour rompre leur isolement ; prévenir les conduites à risques ; occuper une place dans la vie locale ; favoriser le maintien à domicile ; faire respecter leurs choix de vie et leurs droits fondamentaux ; développer l'autonomie par la pratique d'activités de loisirs, sportives ou culturelles ; accompagner les aidants bénévoles.

##### **Acquisition des savoirs fondamentaux pour favoriser l'insertion sociale ou professionnelle.**

Dans le domaine des savoirs de base : il s'agit de financer les projets qui aident les personnes à accéder aux savoirs indispensables à leur développement personnel et à leur intégration dans la vie sociale. Les actions financées doivent favoriser l'ouverture au monde actuel dans sa diversité : acquérir les savoirs essentiels (lire, écrire, compter, s'exprimer), maîtriser les nouvelles technologies de la communication et de l'information, préserver ou recouvrer la santé par l'accès aux grands principes d'hygiène de vie, connaître les droits et devoirs du citoyen.

Dans le domaine de l'environnement, la Fondation d'entreprise soutient des initiatives s'adressant aux jeunes et publics fragiles avec l'objectif de les responsabiliser face aux enjeux environnementaux, les éduquer à la protection de la biodiversité ; les sensibiliser à des modes de vie, de production et de consommation durables et responsables.

Dans le domaine de l'employabilité des personnes en voie de marginalisation, la Fondation d'entreprise soutient les projets pédagogiques ou d'accompagnement social qui facilitent l'accès à une formation qualifiante et le retour ou le maintien dans l'emploi.

#### LES GRANDES ETAPES POUR DEPOSER UNE CANDIDATURE

- 1) La structure d'intérêt général récupère une fiche de présentation du projet qui est jointe au règlement complet :
  - téléchargeable (format pdf) sur l'un des deux sites suivants : <https://www.caisse-epargne-loirecentre.fr>  
ou [www.societaires.caisse-epargne.fr](http://www.societaires.caisse-epargne.fr)
  - disponible sur demande par mail (format word) à : [fondation@celc.caisse-epargne.fr](mailto:fondation@celc.caisse-epargne.fr)
- 2) La structure d'intérêt général complète la fiche de présentation de son projet et l'adresse par mail à la Fondation Caisse d'Epargne Loire-Centre : [fondation@celc.caisse-epargne.fr](mailto:fondation@celc.caisse-epargne.fr)
- 3) Après une première analyse de la fiche de présentation du projet, et si elle est recevable (respect des caractéristiques de l'appel à projets 2016), la Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre retourne, par mail, un dossier de candidature à la structure.
- 4) La structure complète et envoie le dossier de candidature finalisé au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2016 à la Fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Loire-Centre par courrier postal avec accusé-réception.

#### Contacts Presse :

Cécile Miterrand, Direction Communication externe - Tél : 02 38 24 40 88 [cecile.miterrand@celc.caisse-epargne.fr](mailto:cecile.miterrand@celc.caisse-epargne.fr)